

Dirassat & Abhath

The Arabic Journal of Human
and Social Sciences



مجلة دراسات وأبحاث

المجلة العربية في العلوم الإنسانية
والاجتماعية

EISSN: 2253-0363

ISSN : 1112-9751

.La tribu nord-africaine dans la logique segmentariste

-Emile Durkheim et E. Evans Pritchard comme exemple-

القبيلة في شمال أفريقيا وفق المنطق الانقسامي.

- إيميل دوركهايم وإيفانس بريتشارد نموذجاً -

بن غالية معتز بالله Benghalia Mouataz billah

جامعة محمد خيضر - بسكرة

université Mohamed Khider-Biskra,

Pr Abdelaziz Laiche عبد العزيز بلعاش

جامعة الطارف

université Chadli Benjedid El Taref

ugzilassen2000@yahoo.fr

تاريخ القبول : 2018-11-22

تاريخ الاستلام : 2018-07-30

الملخص:

استطاعت النظرية الانقسامية من خلال توسيعها لمجال البحث الميداني خاصة من طرف الباحثين الأنجلوساكسونيين، أن تعطي مقاربة لفهم المجتمعات المغاربية، محاولة در الإمكان الابتعاد عن التنظيرات الإيديولوجية المباشرة. وعلى الرغم من أن بعض الدارسين المحليين يصنفون الأطروحات الانقسامية ضمن الأطروحات الاستعمارية، إلا أنها لازالت تجذب لها العديد من الباحثين من ميدان الأنثروبولوجيا وعلم الاجتماع السياسي خاصة المهتمين منهم بالنظام القبلي في منطقة المغرب الكبير، ذلك لما تقدمه من قدرة على استيعاب مختلف أشكال ومستويات الحياة الاجتماعية والسياسية ضمن مقولات أكثر بداهة وأولية من قبيل: مقولة "النسب".

الكلمات المفتاحية:

الانقسامية- القبيلة-الانشطار-الانصهار-مجتمع مغربي.

Abstract :

The segmentary theory was able -by its expanding into the research field especially by anglo saxons searchers- to give an approach to understand maghreb communities, ignoring direct ideological perspectives. although the classification of segmentary thesis within the colonial theses by the local searchers; it attracts so many searchers in the field of anthropology and political sociology especially those interested in the tribal system in the maghreb area, for what it offers in the aim of understanding variant shapes, types and levels of the social and political life within more intuitive and preliminary paradigme such as: lineage .

Keywords:

segmentary- tribe - fission - fusion - maghreb community

1. Introduction:

Il est à noter que divers articles de presse, et nombreux papiers scientifique traitant le concept « tribu » ont paru depuis les événements survenus au lendemain du 11 septembre 2001 – notamment depuis la guerre en Irak et en Afghanistan, et également après les évènements du

soi-disant printemps arabe à partir de 2011. Le sujet est par ailleurs réapparu en Algérie suite à la révolte¹ la du printemps noir d'avril 2001, notion de « tribu » fut à la fois l'une des plus utilisées en anthropologie et en sociologie, et l'une des plus ambigües dans son emploi. Ainsi, de nombreux auteurs traitant du

Maghreb (mais pas seulement) font cas de « tribus » sans réellement nous expliquer ce qu'ils entendent concrètement par ce terme, le renvoyant au mieux à des groupes dont l'organisation sociale repose, de manière vague, sur la parenté ou sur un territoire commun ; au pire à des entités sans organisation sociale précise. A la rubrique « ethnies » du Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, on peut lire par exemple que le terme « tribu » est généralement réservé à des groupes de plus faibles dimensions que les ethnies – ensembles linguistiques, culturels et territoriaux d'une certaine taille². Toutefois une telle définition, très large s'il en est, ne nous informe pas vraiment sur les spécificités de la notion de tribu.

On distingue de manière générale, en anthropologie sociale, trois approches concourant à définir le concept de « tribu »: une approche que l'on peut qualifier d'évolutionniste ou de néo-évolutionniste, une approche onomastique et contractuelle. Et enfin une approche segmentaire et qui est le sujet de ce papier.

2. La genèse épistémologique de l'approche segmentariste.

L'approche segmentariste hante la sociologie maghrébine d'obédience anglo-saxonne. Après Gellner et Hart.³ Une approche qui fascine toujours des chercheurs passionnés par les communautés rurales en Afrique du nord ; par son caractère simpliste, et sa

capacité à saisir les complexes formes et niveaux de la vie sociale et politique, moyennant des paradigmes aussi évidents et originels, telles que: « la généalogie » Ce paradigme qui forme la base de toute analyse segmentariste, Et à travers lequel se déterminent tous les niveaux d'organisation sociale et politique «segmentaire», allant de la plus petite unité (famille) jusqu'à la plus grande (la tribu).

Le sociologue d'origines marocaines Paul Pascon affirme que : « L'adjectif « segmentaire » est emprunté⁴ à la terminologie zoologique davantage qu'à la physique (tige aimantée) ou aux mathématiques (vecteur). Les animaux dits *segmentaires* sont ceux qui sont composés de telle sorte que le sectionnement d'un individu donne naissance à deux individus capables ou presque d'existence. Ce phénomène est particulièrement remarquable chez certains invertébrés comme les hydrides, planaires ou annélides, chez lesquels la régénération se fait selon une polarité physiologique ou gradient autant qu'on les divise (à la limite jusqu'au broyat). »⁵

Les théories de la segmentarité ont émergé d'une problématique centrale exprimée par Ernest Gellner lorsqu'il s'est demandé:

"Pourquoi l'organisation tribale s'est-elle répandue sur les rives sud-est de la Méditerranée, alors que l'alternative féodale ; séparant les

combattants / gouvernants de la paysannerie était répandue dans le nord?"

Gellner suppose que la réponse réside dans la dissemblance de la nature des activités: entre une société hiérarchique, dont l'agriculture était l'épine dorsale de son économie consécutive nécessairement une société féodale, et en contrepartie une société pastorale basée sur le pâturage et l'égalité était une société tribale.

Nous estimons que l'analyse segmentariste –informelle- a débuté avec les premiers travaux ethnologiques menées par des français sur les communautés amazighophones en Algérie, notamment avec l'œuvre de Hanoteau et Letourneux, « La Kabylie et les coutumes kabyles », trois volumes publiés en 1872-73 dont ils ont étudié et analysé ce qu'ils ont nommé les "conflits de soffs" et la thèse de Masqueray Masqueray dans « La formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie (Kabyles du Djurdjura, Chaouia de l'Aurès, Béni Mezâb) », Paris 1886 amplifiant les alliances tribales, et le rôle de "Solaha" dans la réalisation de la réconciliation. Quand le même partage colonial s'établit au Maroc, soit au début des années 1930, Robert Montagne offre aux futurs segmentaristes l'œuvre-relais « qu'est Les Berbères et le Makhzen dans le Sud du Maroc »; Paris 1930. Ce nouvel ouvrage de référence apparaît à la fois comme la synthèse concrète de la théorie des

moitiés et comme le manuel d'approche des territoires militaires.

3. Sur la division du travail social et la parturition de la segmentarité.

La fondement théorique et épistémologique - au sens strict du concept- de cette thèse peut être attribué au positivisme sociologique soit à Emile Durkheim; vu que la première formulation de la segmentarité se repère dans son œuvre intitulé « De la division du travail social. » qui est à l'origine une thèse de doctorat, fut soutenue en 1893, et qui a pour sous-titre : « Etude sur l'organisation des sociétés supérieures. »

Dans sa volonté de fonder la sociologie comme science et expliquer la fonction et les facteurs de la cohésion sociale, Durkheim s'est tout naturellement intéressé aux « sociétés inférieures », qu'il désigne comme sociétés segmentaires dont la solidarité est mécanique et qui ressemble à une HORDE.⁶

Durkheim voit que la tribu en Afrique du Nord est « *le clan, fixé sous forme de village (djemmaa ou thaddart) ; plusieurs djemmaa forment une tribu (arch'), et plusieurs tribus forment la confédération (thak'ebilt), la plus haute société politique que connaissent les Kabyles. De même chez les Hébreux.* »⁷

Durkheim suppose que la solidarité mécanique est plus présente dans les « sociétés inférieures », mais il fait dépendre le type de solidarité de la division du travail : plus cette dernière

est rudimentaire, plus la solidarité sera mécanique et plus les individus seront semblables les uns aux autres. L'originalité des caractères n'existe pas, il n'y a pas d'individualité psychique. Par contre, chez les peuples civilisés, la division du travail est maximale et les individus diffèrent énormément. La solidarité organique se substitue, peu à peu, à la solidarité mécanique qui s'exprime davantage dans les sociétés à clans, formées de segments similaires. Au fur et à mesure que se complexifie la société, la solidarité devient organique.

3-1- Quelles sont les caractéristiques de la tribu et des sociétés segmentaires en général selon Durkheim ?

3-1- 1) L'influence des croyances et de la tradition

- L'organisation de la vie du groupe repose essentiellement sur le culte des ancêtres, sur le poids d'un passé commun. Les traditions, les coutumes, les rites, les habitudes héritées structurent et organisent la vie de ces sociétés.
- Ainsi, les traditions et les coutumes s'imposent de manière immuable et garantissent l'équilibre social. Elles assurent la reproduction de ce qui a toujours été et permettent à ces sociétés de se maintenir en refusant toute possibilité de changement.
- Les normes et les règles dictent l'attitude à adopter en groupe et laissent peu de place

à la fantaisie ou à l'innovation individuelle. L'individu qui tentera de les transgresser ou de s'en écartera puni violemment car il met en péril l'équilibre du groupe et par là-même l'ordre social. Le droit est donc répressif afin de sauvegarder intactes les traditions et les valeurs.

- Le non-respect des règles est associé à un crime et entraîne une rupture du lien social.
- La force des sentiments collectifs explique la force de la réaction collective en cas de délit, c'est à dire de violation de la norme. On peut aller jusqu'à parler de réaction passionnelle.
- Les sanctions y sont donc très sévères et visent surtout à maintenir en l'état une société qui a toujours existé ainsi.

3-1- 2) Le mode d'intégration social ou comment l'individu peut participer à la société

- L'individu intègre les idéaux et les codes de sa société par l'influence de la conscience commune. Elle représente l'ensemble des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d'une même société.
- Cette conscience collective qui joue le rôle d'une âme pour le

groupe, génère de la solidarité sociale, du lien social. Elle à deux fonctions importantes :

- Elle assure l'intégration de chaque individu à la société ;
- Elle garantit la stabilité de la société en exerçant un contrôle social permanent (= elle veille au bon respect des normes et des valeurs).
 - Dans ce cadre, l'individu est littéralement absorbé par le groupe. Aucun droit personnel et individuel qui lui permettrait de se démarquer du groupe n'est reconnu. En définitive, la société permet à l'individu d'exister car il n'est rien sans elle. Ainsi, les ressemblances entrent chaque individu créent du lien et les rattachent au groupe.

Pour qualifier cette solidarité reposant sur les similitudes et les ressemblances entre les individus qui composent une société, Durkheim parle de

3-1- 3) Les effets de la solidarité mécanique.

- Cette forme de solidarité permet la stabilité sociale : les sociétés se reproduisant à l'identique.
- Elle impose à tous des pratiques identiques et incontestées. Ainsi, l'individu s'efface, se fond dans le groupe. Pour citer Durkheim:

« L'individu ne s'appartient pas, c'est littéralement une chose dont dispose la société ».

- Avec le développement de la division du travail, ces sociétés primitives vont progressivement disparaître et laisser la place à des sociétés plus complexes qui se généralisent rapidement en Europe et ont pour caractéristiques principales d'accorder à l'individu une place prépondérante et d'être toujours en évolution.

Durkheim estime que la solidarité mécanique est plus présente dans les « sociétés inférieures », mais il fait dépendre le type de solidarité de la division du travail : plus cette dernière est rudimentaire, plus la solidarité sera mécanique et plus les individus seront semblables les uns aux autres. L'originalité des caractères n'existe pas, il n'y a pas d'individualité psychique. Par contre, chez les peuples civilisés, la division du travail est maximale et les individus diffèrent énormément. La solidarité organique se substitue, peu à peu, à la solidarité mécanique qui s'exprime davantage dans les sociétés à clans, formées de segments similaires. Au fur et à mesure que se complexifie la société, la solidarité devient organique.⁸

4. E. Evans-Pritchard et le fonctionnalisme britannique.

L'influence de Durkheim sur l'anthropologie britannique semble

claire ; on trouve que Malinowski le faisait lire par ses étudiants et Radcliffe-Brown se réclama directement de son œuvre. Les dichotomies entre les sociétés segmentaires et organiques, sont devenues des catégories incontournables de la pensée anthropologique qui reprit aussi à Durkheim la notion de représentations collectives ou l'idée qu'il existe des faits sociaux qui transcendent les différences individuelles. Ainsi dans sa critique d'une théorie américaine de la parenté, l'anthropologue britannique Rodney Needham développe les idées de Marcel Mauss et rappelle à plusieurs reprises que l'étude de la parenté doit tenir compte des groupes et non des individus.⁹

L'approche segmentariste a été rapidement adoptée par le projet anthropologique anglo-saxonne, en particulier avec le chercheur anglais Evans Pritchard, qui a été le premier à appliquer les principes de l'analyse de la segmentarité dans ses études de terrain sur les tribus soudanaises de Nuer et les tribus nomades fidèles a Zawya al-Senusia dans le désert libyen Berqa.¹⁰

Avec les Nuer, E. Evans-Pritchard a offert une précieuse contribution quant concept de tribu. On y à l'analyse du trouve, d'une part, un apport majeur concernant la définition de la tribu et, analyse féconde de la d'autre part, une tribu en tant que système politique, alors que l'accent avait surtout été mis, avant lui, sur la parenté. E. Evans-Pritchard souligne la dimension territoriale de la

tribu, remettant ainsi en cause l'opposition entre organisation tribale, archaïque et organisation territoriale, propre à la conception évolutionniste.

Au travers, entre autres, de sa théorie des segments lignagers et territoriaux, ainsi que du jeu des oppositions/complémentarités de ces segments, E. Evans-Pritchard fut l'un des premiers à développer une véritable analyse des systèmes politiques tribaux. Il met en exergue la complexité de ces systèmes politiques, l'importance du jeu des segments lignagers et territoriaux, mais aussi des classes d'âges, des personnages et lignages ayant un rôle de médiation, du jeu territorial, du rôle de la religion, en bref de toutes ces particularités qui font des systèmes politiques tribaux des 'anarchies ordonnées'. A partir de la publication de son livre, de nombreux travaux (principalement ceux de l'école britannique) se sont intéressés aux sociétés ou groupes 'segmentaires'.

Bien qu'elle ait contribué indéniablement à l'effort de compréhension des systèmes tribaux, la théorie de la segmentarité repose sur un postulat quelque peu critiquable. En effet, la théorie anthropologique classique des sociétés segmentaires a largement insisté sur le caractère équilibré de ces dernières. Meyer Fortes & Edward E. Evans-Pritchard indiquent d'ailleurs que « l'ensemble des rapports intersegmentaires qui constitue la structure politique est un équilibre des

fidélités locales opposées, de lignages divergents et de liens rituels ». ¹¹

Cependant, comme le remarque Pierre Bonte: Ce principe privilégie une représentation égalitaire et équilibrée (balanced) de l'organisation tribale. Il fait du pouvoir d'arbitrage la source unique de l'ordre politique, (...), coiffant les tribus. Pour vivace qu'elles soient en milieu tribal, ces représentations égalitaires n'en sont pas moins souvent contredites par la réalité historique. C'est situer le modèle tribal hors de l'histoire que refuser de voir que des organisations tribales ont pu se perpétuer, associées à de fortes hiérarchies sociales, voire à de puissants États. ¹²

Ernest Gellner (1969) reprendra à son compte le paradigme segmentaire qu'Edward E. Evans-Pritchard avait initié et que l'école anglaise avait développé. Il poussera l'analyse segmentaire plus loin encore en faisant de l'équilibre des segments lignagers le seul principe d'organisation politique des tribus du Sud marocain, alors qu'Edward E. Evans- Pritchard, dans son étude sur les Nuer, avait mis en exergue l'importance d'autres facteurs, tels les segments territoriaux et les classes d'âges, dans l'explication de l'organisation politique.

4-1- Quelles sont les caractéristiques de la tribu et des sociétés segmentaires en général selon Edward E. Evans-Pritchard?

Comme on a mentionné plus tôt que le modèle de la segmentarité a

commencé son analyse des communautés tribales au Maghreb, en ce sens que les tribus de cette région avaient les mêmes caractéristiques des sociétés segmentaires, pendant lequel ces tribus impliquent des hiérarchies par taille et par force, qui sont identifiées dans des cercles de tailles variables ou dans des arbres de plusieurs branches. L'équilibre social d'une société segmentaire repose sur les principes de fusion et de fission.

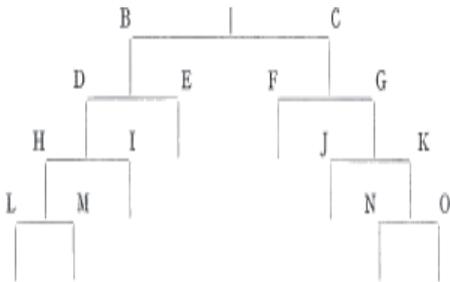
4-1- 1- La fission :

Le concept de la fission est l'un des concepts de base du modèle de segmentarité, formulé par Evans Pritchard ¹³ ; concept révélé dans le contexte de sa recherche sur le système politique des tribus soudanaises « Nuer », où il a confirmé que les tribus Nuer sont divisés en plusieurs sections, qui sont divisées de leur tours jusqu'au troisième niveau (niveau inférieur) de la tribu, et ces sections se composent d'un groupe de fraction, qui à son tour se compose de groupes liés par des liens de parenté (...). Pritchard donne un exemple par la tribu « Lou », qui est divisée en deux sections: « Gun » et « Mor », puis a des troisièmes et quatrièmes fractions. (...). Aux yeux d'Evans Pritchard, ces sections sont caractérisées par les mêmes caractéristiques de la tribu, leur sens commun, la direction de leurs ressources économiques, leur appartenance à un territoire particulier.

Chaque section selon Pritchard est fragmentée en même temps, cette

fragmentation les rend contradictoires entre eux, duquel les membres de chaque fraction sont prêts à se battre contre l'autre fraction de la même section, et ils sont prêts à s'unir dans l'ordre de combattre un autre ennemi.

Mais ce qui nous intéresse dans ce contexte, c'est l'état de fission, qui ne peut être conçu que si nous dépassons avec Evans Pritchard le niveau de système politique dans les tribus Nuer représenté par la tribu et ses fractions au niveau du système de lignage qui met en évidence la fragmentation de la tribu, et qui peut être expliqué par La figure suivante :

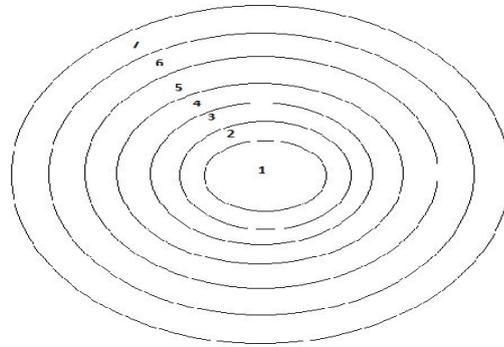


(Figure 01: Représentation schématique d'une société segmentaire considérée du point de vue de la société).

Evans Pritchard estime que le clan Nuer est un groupe d'individus qui ont un ancêtre commun, et le clan est un système de lignages, et ces lignes sont une derniers représentent les fractions du clan. Dans lequel le clan (A) est segmenté en deux lignages supérieurs (B) et (C), qui à leur tour sont divisés en quatre lignages principaux (F), (E), (D) et (G). Tandis que les fractions secondaires (H), (I), (J) et (K) des lignages (G) et (D) sont segmentées a

des lignages inférieurs sont: (L), (M), (N) et (O).

Ainsi que les formes nombreuses et variées citées par les pionniers de l'approche segmentaristes, dans leur discours sur la portabilité des sociétés segmentaires de se fissionner, nous pouvons inclure une autre forme de chercheur Jeanne- Favre Saada sur la position de l'individu dans la société de division.



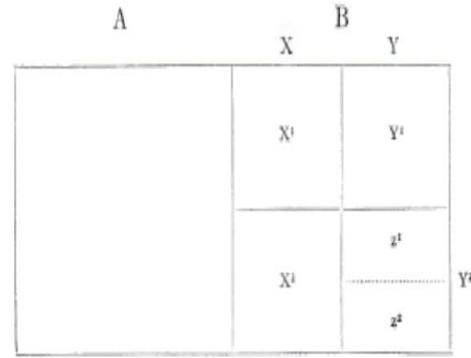
(Figure 02: Représentation schématique d'une société segmentaire considérée du point de vue de l'individu).

Jeanne Favret présume que le système segmentaire peut être représenté sous deux formes différentes: comme un arbre ; lorsque nous prenons en compte le point de vue du groupe – ainsi c'est la figure qu'on a tirée d'Evans Pritchard, ou sous la forme de cercles imbriqués qui mettent en évidence l'emplacement et la position de l'individu. “ On connaît le proverbe arabe, souvent cité pour définir une société segmentaire : « moi contre mes frères ; mes frères et moi contre mon cousin ; mes cousins, mes frères et moi contre le monde ». On peut en proposer

un énoncé plus lourd, mais décrivant avec exactitude les relations dans une société segmentaire : moi contre mes frères, — par exemple lors d'un conflit à propos de l'héritage d'un champ (cercles 1 et 2) ; mes frères et moi contre mes cousins parallèles immédiats, — p. ex. à propos de l'usage d'un canal d'irrigation entre nos champs respectifs (cercle 3) ; mes cousins parallèles immédiats, mes frères et moi contre mes cousins parallèles éloignés (cercle 4) ; nous tous contre le clan rival dans le village, — p. ex. à propos du règlement d'un conflit par serment collectif (cercle 5) ; le village entier contre le village voisin, — p. ex. à propos de l'usage des pâturages (cercle 6) ; canton contre canton (cercle 6).

4-1- 2- La fusion :

Pour le second concept; la fusion nécessite un danger et une menace externe qui déclenche une alerte de toute la tribu les individus, les familles, les lignages ..., jusqu'à l'union tribale par fois, afin de faire face à cet (autre) ce danger, qui menace l'existence de la tribu ou ses ressources économiques. Les pionniers de cette approche pointent vers cette situation à travers le tableau de fusion et le précédent adage.



(Figure 03: Représentation schématique des niveaux de branches de la tribu).

Ce tableau incarne selon Evans Pritchard, un cas hypothétique, à travers lequel apparaisse le jeu des fractions est montré soit en s'opposant ou bien se fondant en cas de guerre entre les Nuer et une autre tribu Dinka, où une coalition est formée au niveau des clans pour contrer le risque externe (état de fusion), :en supposant ce qui suit

Lorsque il y a une querelle est - entre (Z1) et (Z2) aucune fraction doit .participer dans ce conflit

Lorsque il y a une querelle entre - (Z1) et (Y1): (Z1) et (Z2) doivent s'en allier ; la même chose s'applique pour (Y1) et (Y2).

Quand (Y1) et (Z1) se battent, - (Y1) et (Y2) se fusionnent, ainsi que (Z1) et (Z2).

Le conflit entre (X1) et (A), unit - (X1, X2, Y1 et Y2), dans le cadre de (B)

Quand (A) est impliqué dans un - conflit avec une tribu Dinka, (A) et (B)

peuvent s'unir pour faire face à la
.menace externe

“*Moi contre mes frères, mes frères et moi contre mes cousins, mes cousins, mes frères et moi contre tout le monde*”. Présenté comme un adage indigène de la segmentant, ce proverbe arabe dans sa littéralité est utilisé pour soutenir l'idée que le seul ciment qui fasse tenir ensemble les segments serait leur opposition mutuelle et la crainte partagée de l'agression. « La cohésion, explique Gellner, est seulement activée par les menaces, les dangers que font peser des groupes similaires et opposés [...] Pour rendre le proverbe plus fidèle à . l'image d'une organisation segmentaire, il faudrait le développer et lire quelque chose comme cela: *Moi contre mes frères, mes frères et moi contre mes cousins; cousins et frères contre cousins éloignés ; cousins et cousins éloignés contre le clan rival à l'intérieur du village; le village entier contre le village voisin ; un groupe de villages (c'est-à-dire un canton) contre le canton voisin; etc.*¹⁵ .

Il est distinct que les segmentaristes ont développé cet adage arabe pour servir leur modèle théorique affirmant la tendance des sociétés segmentaires à se fusionner, ou à agréger la totalité des fractions quand elles sont menacées

Ce développement s'est également accompagné de plusieurs modifications méthodologiques qui ont soulevé la problématique du mariage, qu'il soit

interne ; ce qui e qui a été contesté par la plupart des chercheurs, en plus de ceux qui supposent la possibilité de l'existence d'une société complètement segmentaire sans l'idée du clan qui adopte l'idée du mariage externe.¹⁶ .

En revenant à l'adage arabe, nous trouvons qu'il sert, en plus de mettre l'accent sur les concepts de fission et de fusion, n'est pas moins important, car c'est le centre de la théorie, qui est largement centré sur le problème du pouvoir dans les sociétés segmentaires, ou la façon de gouverner ces sociétés?

3. Conclusion:

Du point de vue segmentaristes, la tribu est formée d'une « unité contradictoire », contrôlée par des parties similaires qui peuvent être unies si nécessaire. Les mêmes parties créent aussi des différences qui préservent la continuité de leur entité pour ne pas se perdre. Parce que le conflit qui domine leurs vies à un niveau inférieur peut se transformer en une défense commune et une alliance à un niveau supérieur.¹⁷

Le but de cette théorie était de souligner que le Maghreb n'était jamais un état centralisé et unifié, la même position qu'Ibn Khaldoune avait explicitement exprimée: une société segmentaire qui résistait au pouvoir du makhzen comme entité étrangère au corps de cette société tribale / amazighe.

Les segmentaristes sont restés adhérent à la thèse de Robert Montagne sur " Les Berbères et le Makhzen "; encore plus Ibn Khaldoune a toujours été la référence à tous, soulignant l'importance de la « généalogie » dans les relations sociales et politiques, ou dans l'amplification des facteurs de « l'esprit du clan », Également les conflits entre les "Bédouins" et les "citadins" ou entre "la tribu" et "l'Etat". Rien d'étonnant alors, devant le témoignage d'Ernest Gillner sur Ibn Khaldoune, qui n'hésite pas à appeler le père fondateur du discours segmentaristes.

Il reste aussi à signaler un point que nous considérons essentiel dans ce contexte, et qui est bien sûr, la tendance coloniale tacite révélée par ce discours. Particulièrement dans sa confirmation sur l'absence du concept de l'Etat central dans la région maghrébine et qu'il y a toujours eu une désunion entre l'Etat et la société, ce qui confirme la réalité de "Ssiba" comme expression politique du rejet des tribus amazighes du makhzen soi-disant arabe.

En conclusion, il est essentiel de noter que toute théorie anthropologique, ou sociologique quelle qu'elle soit, est le fruit d'un processus d'études, dont chacune ajoute ou modifie le modèle selon ses termes, comme en témoigne la recherche d'Ernest Gillner sur La tribu dans le Grand Atlas du Maroc, dans laquelle il a essayé d'incorporer l'approche fonctionnelle et structurelle afin de surmonter la crise de l'approche

segmentariste, qui était au centre de la critique d'Abdullah Hamoudi. Ou à travers d'autres études, qui ont appliquées ce modèle, et qui n'ont pas échappées à une critique fondée, soit sur le fond historique ou sociologique ou anthropologique.

4. Liste Bibliographique:

- 1- Y Ben Hounet: « **Quelques réflexions sur les événements récents de Kabylie à propos de la question tribale en Algérie.** », in Awal, cahiers d'études berbères, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, n°29, 2004, pp. 33-42.
- 2 - A. C Taylor : « **Ethnie** », in P. Bonte & M. Izard (sous la direction de): Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Editions Presses Universitaires de France, Paris, 1991, P 242.
- 3 - David Montgomery Hart: « **Segmentary systems and role of "five fifths" in the rural Morocco** », Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée, Aix-en-Provence, n° 3, 1er sem. 1967.
- 4 - La sociologie, avait l'habitude et depuis les travaux des premiers pionniers, d'emprunter des termes aux domaines des sciences exactes, et en particulier à la biologie, et les utiliser dans des travaux sociologiques à fins d'étaler une scientificité sur ces

- travaux, et en revanche la sociologie prêtait aussi certains termes à la biologie comme 'la division du travail' que Durkheim n'hésitait pas à attribuer à Adam Smith.
- 5- Paul Pascon : « Segmentation et stratification dans la société rurale marocaine », Bulletin économique et social du Maroc, n° 138-139, 1979, P 110.
- 6- Emile Durkheim : de la division du travail social, PUF, Paris, 1987 (1930), P 126.
- 7- idem p 165
- 8- Robert Deliège : Une histoire de l'anthropologie, écoles, auteurs, théories, Éditions du Seuil, première Edition, 2006, P 94.
- 9- Rodney Needham : Structure and Sentiment : A Test Case in Social Anthropology, University of Chicago Press, Chicago, 1962, p. 7 et p. 13.
- 10- Edward Evans-Pritchard : The Nuer. A Description of the modes of livelihood and political institutions of a Nilotic people, Oxford, 1940
- 11- Meyer Fortes & E. E Evans-Pritchard : Systèmes politiques africains, PUF (éd. Anglaise, 1940)1964, P 11,
- 12- Pierre Bonte : introduction in « Tribus en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, L'Homme, revue française d'anthropologie, n°102, 1987, P 08.
- 13- Evans-Pritchard : The Nuer, P: 139-143.
- 14- Jeanne Favret-Saada : « La Segmentarité Au Maghreb », In: L'Homme, 1966, tome 6, n °2. P 108.
- 5- Alain Mahé : « Violence et médiation. Théorie de la segmentarité ou pratique juridique en Kabylie », in: Genèses, 32, 1998, p 57.
- 16- سالم لبيض: من أجل مقارنة سوسيولوجية لظاهرة القبيلة ف بالمغرب العربي، مجلة المستقبل العربي، بيروت- لبنان، السنة 23، العدد 264، نوفمبر 2002، ص 18.
- 17- voir John Waterbury : Le Commandeur des croyants. La monarchie marocaine et son élite. Trad. de l'anglais par Catherine Aubin., Presses universitaires de France, Paris ,1975, p 39.